

## Préface

Cet Examen environnemental est le troisième que l'OCDE consacre à l'Islande. Il montre que les Islandais jouissent d'une très bonne qualité de vie environnementale, et notamment d'une ressource en eau en excellent état, d'un air peu pollué et d'une grande facilité d'accès à la nature. Un cinquième du territoire islandais fait l'objet de mesures de protection de la nature sous une forme ou une autre. Néanmoins, la qualité de certains services environnementaux tels que l'élimination des déchets et le traitement des eaux usées est perfectible, et le pays doit redoubler d'efforts pour atteindre ses objectifs de croissance verte.

L'Islande possède une économie et un environnement uniques en leur genre à bien des égards. Il y a peu, elle a commencé à sortir de la profonde récession déclenchée par la crise financière de 2008. Le milieu naturel est pour elle un formidable atout au service de la reprise de l'activité : il lui offre de vastes ressources énergétiques renouvelables et abonde en sites restés intacts et en paysages spectaculaires qui attirent chaque année des milliers de touristes. C'est donc logiquement que l'énergie et le tourisme ont été retenus pour faire l'objet d'un traitement approfondi dans cet Examen.

Les sources hydrauliques et géothermiques représentent la quasi-totalité de la production d'électricité et de chaleur, ce qui constitue de loin la proportion la plus élevée des pays de l'OCDE. La capacité de production d'électricité a très fortement augmenté pour répondre à la demande des fonderies d'aluminium et autres industries grosses consommatrices d'énergie. La construction de nouveaux moyens de production d'électricité exerce toutefois des pressions sur les paysages exceptionnels et les écosystèmes fragiles du pays et a suscité un débat public très animé. C'est pourquoi l'Islande a élaboré un schéma directeur pour les ressources énergétiques, qui propose une approche innovante pour régler les conflits fonciers liés aux projets énergétiques. Le transport routier et la pêche sont les principaux consommateurs d'énergies fossiles. La réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre demeure un défi de taille, surtout vu le peu de solutions de substitution.

Le tourisme de nature est un important facteur de croissance économique. À l'horizon 2020, l'Islande devrait accueillir chaque année plus d'un million de touristes, soit trois fois sa population. Du fait de la hausse des arrivées de touristes internationaux et de la forte saisonnalité de l'activité, les pressions exercées sur l'environnement s'intensifient. L'Islande a pris des mesures qui contribuent à rendre le tourisme compatible avec le développement durable, mais de nouveaux efforts s'imposent. Il s'agit notamment de renforcer la coordination interadministrations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, de veiller à un financement adéquat et d'améliorer les performances environnementales des opérateurs touristiques.

Cet Examen présente 28 recommandations d'action. Il préconise, par exemple, une nouvelle rationalisation des dispositifs institutionnels, un renforcement des capacités

administratives et une simplification des procédures des évaluations et autorisations environnementales. Il conseille aussi à l'Islande de réformer les subventions implicites et explicites à la consommation d'énergies fossiles et au pâturage ovin, ainsi que de réexaminer les normes d'efficacité énergétique des bâtiments.

L'Examen recommande par ailleurs de renforcer l'indépendance des évaluations scientifiques, le recours à l'analyse économique et la participation du public dans le cadre des prochaines phases du schéma directeur pour les ressources énergétiques. Une plus grande efficacité en matière d'urbanisme et de conception des services de transports publics pourrait contribuer à réduire l'étalement urbain et le recours à la voiture particulière. En outre, une réflexion plus approfondie s'impose sur les possibilités de développer l'utilisation de véhicules électriques et les obstacles à surmonter dans cette optique.

L'Islande aurait intérêt à mettre en place un plan d'action global pour le tourisme durable qui soit étroitement coordonné avec les politiques en matière d'utilisation des sols et de conservation de la nature. Elle doit se doter d'un mécanisme plus efficace pour coordonner l'action des autorités publiques et des autres parties prenantes. Elle a aussi besoin de mécanismes de financement bien conçus pour soutenir la construction et l'entretien des infrastructures nécessaires pour rendre accessibles les sites touristiques tout en préservant leurs écosystèmes vulnérables.

Cet examen est le fruit d'un dialogue constructif entre l'Islande et les autres membres du Groupe de travail sur les performances environnementales de l'OCDE et les observateurs représentés dans cet organe. Je suis convaincu que ce travail de collaboration nous aidera à mieux gérer les défis environnementaux auxquels sont confrontés les membres de l'OCDE et les pays partenaires.



Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :  
**OECD Environmental Performance Reviews:  
Iceland 2014**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264214200-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Gurría, Angel (2015), « Préface », dans OCDE, *OECD Environmental Performance Reviews: Iceland 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264226371-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).